

À VOS BACS... PRÊTS ? TRIEZ !

**RÉDUIRE
TRIER
VALORISER**

UN NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE ROBOTISÉ POUR VOS ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES



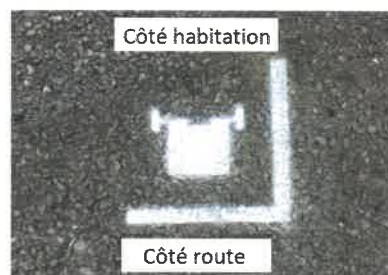
La Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut déploie un nouveau système de collecte robotisé dans votre zone d'habitation, via un **véhicule de collecte doté d'un bras latéral**. Cette collecte robotisée de vos déchets, ordures ménagères et emballages, ne nécessitant qu'un seul opérateur, permettra d'améliorer la sécurité des agents et de limiter les accidents de travail.

Votre contribution et le **respect de certaines règles** sont essentiels pour le bon déroulement de la collecte des déchets ménagers.

LES BONS GESTES À ADOPTER

- Disposer les bacs **sur le marquage au sol**, (visuel ci-après) **ouverture côté route et poignée côté porte de votre maison**.

Si vos bacs ne sont pas positionnés sur le marquage, ils ne seront pas collectés.



- **Respecter les horaires** de présentation des bacs (la veille de la collecte après 19h ou le jour de la collecte avant 5h).
- Penser à **rentrer les bacs dès que possible** après le passage des camions bennes, au plus tard en fin d'après-midi du jour de la collecte.
- Présenter les **bacs fermés**. Les déchets ne doivent pas être compactés ou mouillés.
- **Éviter de trop charger** votre bac, car cela empêcherait un vidage correct.
- Ne pas stationner de véhicule sur des emplacements non autorisés pour ne pas gêner l'opérateur de collecte.

À RETENIR

- Plus besoin de sacs jaunes pour les emballages : ils vont directement dans le bac jaune, **en vrac, vidés de leur contenu, non lavés, séparés les uns des autres**.
- Les ordures ménagères sont à mettre dans les sacs noirs bien fermés, déposés dans le bac gris.
- Le bac gris est à sortir seulement quand il est plein.
- Seuls les bacs pucés fournis par la collectivité seront pris en charge par le camion de collecte.

**RAPPEL : LE DÉPÔT DE DÉCHETS EN SAC OU EN VRAC
SUR LA VOIE PUBLIQUE SERA INTERDIT À COMPTER DU 31/03/2025
ET CONSIDÉRÉ COMME UN DÉPÔT SAUVAGE, PASSIBLE DE SANCTIONS.**

DIRECTION GESTION DES DÉCHETS
208 rue d'Antran, 86100 Châtellerauld
directiongestiondechets@grand-chatellerauld.fr

0 800 835 821

Service à appel
gratuit

De 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
du lundi au vendredi (sauf jours fériés)



Par ici
les bons gestes !



grand-chatellerauld.fr



GRAND
CHÂTELLERAULD

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION